



Distance minimale des voies pour faire des travaux chez soi

Par **anonyme**, le **28/10/2008** à **16:40**

Bonjour,

Je voudrais savoir a quelle distance de la rue peut on entreprendre des travaux dans sa propriété. Je tenais a construire un emplacement de parking pour ma voiture et celle de ma femme. 3 murs, un plafond, rien de bien spectaculaire. On m a parlé d une distance minimale a respecter, afin que mon "edifice" de soit pas visible ni genant.

Qu en est il ?

Merci

Par **Marion2**, le **28/10/2008** à **18:41**

Bonsoir,

Il faut que vous demandiez en Mairie. Il vous faudra faire une déclaration de travaux.
CDT